

PÔLE : TECHNIQUE- ENVIRONNEMENT
SERVICE : Déchets-Valorisation-Prévention
ADRESSE :

2 rue des Châtaigniers
44160 PONTCHATEAU
dechets@cc-paysdepontchateau.fr • 02 40 45 07 94

Chèr.e.s habitant.e.s du Pays de Pont-Château — Saint-Gildas-des-Bois,

Depuis 2021, la communauté de communes est engagée dans une démarche de renouvellement de la gestion des déchets. Il s'agit de **réduire les flux, d'optimiser collecte et traitement tout en conservant une exigence de haute qualité de service**. Ces évolutions s'inscrivent notamment dans les objectifs fixés par la loi de transition énergétique.

C'est dans cette perspective que, depuis le 1^{er} janvier 2021, chacun dépose tous ses emballages en vrac dans le bac jaune. **Aujourd'hui le bilan est positif et nous tenons à vous en remercier**. Grâce aux bons réflexes de chacun, nous avons observé **une diminution de 7% du poids total des ordures ménagères du bac noir**, qui sont des déchets ultimes à destination de l'enfouissement. **Le constat est édifiant : 70% d'entre vous ne présentent plus systématiquement leur bac noir au moment de la collecte ou le présentent à moitié ou quasiment vide**.

C'est donc naturellement que se poursuivra l'adaptation de nos pratiques de collecte. **Ainsi, à compter du 6 septembre 2021, le rythme de collecte sera adapté à l'utilisation du service avec un passage tous les 15 jours pour les ordures ménagères (bacs gris)**. Ceci permettra de diminuer l'impact environnemental en réduisant les émissions de gaz à effet de serre émis par les camions de collecte mais aussi en tendant à diminuer la proportion de déchets ultimes.

Les nouveaux jours de collecte vous seront communiqués par **la distribution d'un calendrier de collecte que vous recevrez à votre domicile à la fin du mois d'août**. À cette date, **vous pourrez également consulter vos nouveaux jours de collecte en ligne sur le site de la Communauté de Communes, où il vous suffira de renseigner votre adresse**.

Au regard de la hausse des exigences environnementales en matière de gestion des déchets, et de la hausse des coûts de traitement, il est nécessaire de poursuivre les efforts engagés. **Nous nous devons de vous informer que ces adaptations ne suffiront pas à elles seules pour pallier la hausse des coûts. Il est donc nécessaire de mettre en place une politique de prévention forte pour réduire les déchets produits**. C'est pourquoi, la Communauté de Communes a recruté cette année une chargée de mission prévention des déchets. L'objectif étant de **mener des actions sur le territoire au contact de chacun** afin de sensibiliser sur la thématique de la réduction des déchets et ainsi de réfléchir ensemble à des habitudes nouvelles à prendre au quotidien. **Nous avons besoin de l'implication de tous, pour construire les projets de demain**.

Conscients qu'il est nécessaire de vous informer au mieux, différents supports d'information sont proposés par l'intercommunalité. Le mois dernier, **une vidéo explicative de l'organisation du service déchets a été mise à disposition sur nos plateformes en ligne**. Nous vous invitons à la consulter via ce lien : <http://bit.ly/VideoExplicativeDechets>.

Par ailleurs, afin de mieux comprendre le fonctionnement du service de gestion des ordures ménagères, **vous trouverez une infographie explicative jointe à ce courrier**.

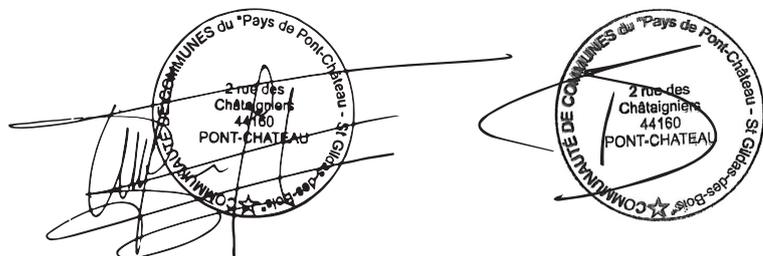
Vous serez également tous conviés à des temps d'échanges sur le sujet au sein de chacune de vos communes dans le courant du 4^e trimestre 2021.

Enfin, parce-que c'est ensemble que nous agirons, c'est ensemble que nous devons continuer et renforcer ces bons gestes et réussir la réduction des déchets.

Bien à vous,

Le Président,
Jean Louis Mogan

Le Vice-président en charge des déchets,
Didier Pécot





LE SAVIEZ-VOUS ?

Des solutions existent pour limiter les odeurs générées par les déchets fermentescibles dans vos poubelles...

• **Le compostage !** Le compostage est une solution efficace pour **réduire le volume des déchets fermentescibles dans votre bac noir**. De plus, il permet de valoriser les déchets à domicile en les transformant en engrais naturel, pour le jardin ou les plantes d'intérieur.

> Pour vous aider à composter, **un guide pratique est disponible** en ligne sur notre site internet via ce lien : <http://bit.ly/GuideCompostageCCPSG>. Il est également disponible en version papier sur demande auprès de l'accueil de la Communauté de communes à Pont-Château.

> Par ailleurs, la collectivité, en partenariat avec le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique, **vous permet d'acquérir des composteurs à prix réduit**. Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site internet : <http://bit.ly/ComposteursCCPSG> ou contactez le service déchets de la Communauté de communes.

• **Si vous avez la possibilité d'avoir des poules**, celles-ci se régaleront avec les déchets issus de nourriture (poissons, viandes, riz, pâtes...) en plus de réduire vos déchets !

• **Un stockage hermétique** : Les déchets fermentescibles odorants qui ne vont pas au compost (ex : viandes, croûte de fromage, coquilles de crustacés, couches...) peuvent être stockés dans un contenant ou sac hermétique en complément du sac poubelle avant d'être jeté dans le bac à ordures ménagères, afin de réduire l'émanation d'odeurs.



Communauté de communes du Pays de Pont-Château — Saint-Gildas-des-Bois

Site de PONT-CHÂTEAU

2 rue des Châtaigniers
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à
12h30 et de 14h à 17h30 (17 le vendredi)
Accueil : 02 40 45 07 94
accueil@cc-paysdepontchateau.fr

Site de ST-GILDAS-DES-BOIS

17 rue des Forges
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à
12h30 et de 14h à 17h30 (fermé les mardis
et vendredis après-midi)
Accueil : 02 40 01 48 01



Site internet

www.cc-paysdepontchateau.fr



Facebook

@ccpontchateau



Youtube

Pays de Pont-Château /
St-Gildas-des-Bois